

Procès-Verbaux du Conseil Municipal

DANS CE NUMÉRO

Procès-Verbaux
du
Conseil Municipal

Avis Municipal

Vie Associative

Flyers
des associations

Évènement
à venir



11 Mars 2025 :

Le PV du 11 février 2025 est adopté à l'unanimité.

1) Approbation des Comptes Financiers Uniques : Monsieur le Maire énonce les différents comptes de gestion des budgets 2024 : Commune et annexes (La Fontaine 2, Le Lys, Photovoltaïque), visés par le comptable du Service Gestion Comptable de Cholet.

Au moment du vote Mr le Maire quitte la salle, Mme Boisson Agnès, 1^{ère} Adjoint préside la séance pour délibérer : *(voir tableau 1 à la fin du PV)*.

2) Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2024 : Le conseil municipal constatant le résultat du compte financier de la commune décide à l'unanimité d'affecter à l'article 1068 (R.I.) : 492 353,81 € et de reporter à l'article 002 (R.F.) : 68 857,46 € et à l'article 001 (R.I.) : 327 697,19 € : *(voir tableau 2 à la fin du PV)*.

3) Vote des taux des taxes directes locales : pour la part communale, Mr le Maire demande à chaque élu de notifier à bulletin secret le taux d'augmentation souhaité des taxes directes locales :

1^{er} tour = 6 pour 1% et 6 pour 1,5%,

2^{ème} tour = 6 pour 1% et 6 pour 1,5%

Après nouvelle concertation, le conseil municipal décide à l'unanimité d'augmenter de 1,5% les taux pour l'année 2025. Les taux votés sont les suivants :

Taxe Foncière Bâti = 44.89%

Taxe Foncière Non Bâti = 44.61%

Taxe Habitation = 18,30% (sur les résidences secondaires et logements vacants).

4) Fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement exercice 2025 : le conseil municipal autorise Mr le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Le maire est tenu d'informer l'assemblée délibérante des mouvements de crédits opérés.

5) Subventions communales 2025 complémentaires : le conseil municipal attribue les sommes suivantes :

Associations	Montant attribué
Centre Socioculturel « Le Coin de la Rue » _ BAFA	281,00 €
Initiatives Emplois	812,00 €

*Erratum : sur la délibération en date du 11 février 2025, deux subventions n'ont pas été délibérées lors de cette séance. Les subventions suivantes sont à annuler : Loisirs Pluriel (293,00 €) et Initiatives emplois (508,00 €). Ces montants ont été attribués en 2024.

6) Participation communale aux frais de fonctionnement de l'école privée de Montilliers, le conseil municipal attribue la somme de 68 200,00 € à tous les élèves de l'école pour l'année 2025. L'effectif actuel est de 70 enfants scolarisés. La participation sera versée en 1 fois.

7) Remboursement dépôt de garantie : l'entreprise Textile du Maine a donné son congé de la location située au 3 Place Marie Leroy. L'état des lieux de sortie n'a révélé aucune observation, le conseil accepte le remboursement du dépôt de garantie de 400 €.

8) Avis sur la modification de droit commun n°2 du PLU de Chemillé-en-Anjou : Monsieur le Maire présente la notice explicative de la modification et le conseil municipal décide à l'unanimité de donner un avis favorable.

9) Erratum délibération n°1 du 12 décembre 2024 portant sur la tarification des locations de salles municipales : une rectification est apportée sur le prix de la location de la salle Joly-bourg pour l'option : Mariage, banquet, soirée privée, ... Il faut lire 191,00 € au lieu de 192,00 €.

Tour de table des comptes rendus des commissions municipales et de Cholet Agglomération :

◆ **Voirie :** la réunion de fin de travaux de la piste cyclable Route de Valanjou est fixée le jeudi 13 mars 2025 à 11h30.

◆ **Culture :** Saison Itinérance, un spectacle du Jardin de Verre est envisagé pour début 2026.

◆ **Illuminations de Noël :** un contrat de location avec Décolum est signé pour une durée de 3 ans.

Affaires diverses :

▫ **Rénovation énergétique de Maison Commune de Loisirs Le Lys :** selon le planning proposé, les travaux seraient réalisés à partir de septembre 2025 à février 2026.

▫ **Réhabilitation d'une maison en Maison d'Assistants Maternelles :** l'avant-projet définitif est présenté au conseil. Le permis de construire doit être déposé dans les prochains jours.

▫ **Vestiaires de football – problème d'assainissement :** une rencontre a eu lieu entre l'architecte Archidéa, l'entreprise BAM (réalisation des gros œuvres) et l'entreprise Tisserond pour trouver ensemble une solution aux problèmes d'évacuations. La décennale est toujours en vigueur, la commune contacte son assurance pour constituer un dossier.



10 Avril 2025 :

Le PV du 11 mars 2025 est adopté à l'unanimité.

Mr le Maire expose au conseil municipal l'analyse financière au 31/12/2024 de Mr Le Magadou, Conseiller aux Décideurs Locaux.

1) Votes des budgets primitifs 2025 : Le conseil municipal adopte les budgets primitifs à l'unanimité chacun (votes à mains levées : 12 pour/0 contre/0 abstention) : *(Voir tableau3 à la fin du procès-verbal).*

2) Subvention communale au Centre Socioculturel « Le Coin de la Rue » : le conseil municipal accorde un montant de 14 023,98 € pour les actions menées en 2025.

Une aide de 415,94 € est sollicitée pour la nouvelle action « Planning familial », le conseil municipal décide de mettre en attente l'attribution. L'assemblée souhaite connaître la position des communes du Vihierois sur le plan financier et connaître un premier bilan de l'action proposée.

3) Piste cyclable Vihiers – Montilliers : une convention de superposition d'affectation d'une partie du domaine public départemental afin de permettre la gestion, l'exploitation et de réaliser des aménagements est cosignée entre le Département, Cholet Agglomération et la commune.

Le conseil accepte à l'unanimité les modalités de ladite convention.

4) Erratum délibération n°10 du 11 mars 2025 : une erreur matérielle a été commise sur le montant en chiffres de la participation aux frais de fonctionnement de l'école St Louis St Joseph, il sera rectifié pour lire 68 200,00 €. Le montant en lettres est correct.

5) Rénovation énergétique de la Maison Commune de Loisirs Le Lys : concernant les travaux, il est nécessaire de faire appel à un organisme pour la mission de contrôle technique du bâtiment et pour la mission de coordination SPS. Le conseil municipal valide l'offre de prix de la société APAVE pour un montant total de 3 810,45 € H.T.

Tour de table des comptes rendus des commissions municipales et de Cholet Agglomération :

◆ **Voirie :** les travaux de la piste cyclable Vihiers – Montilliers reprennent le 28 avril pour se terminer fin août.

◆ **Espaces Verts :** l'installation du robot tonte et de l'antenne sont réalisées.

◆ **Culture :** Le circuit Baludik de Montilliers est en phase finale. Une inauguration est prévue le vendredi 23 mai à 18h30 à la salle annexe de la mairie.

Affaires diverses :

▫ **Vestiaires de football :** une procédure est lancée avec les assurances décennales de l'entreprise BAM et l'architecte Archidéa pour résoudre les problèmes d'évacuations des eaux usées.

▫ **Ecole St Louis St Joseph** : suite à la décision d'une fermeture de classe, une rencontre est programmée avec le bureau de l'école et la mairie à la DDEC d'Angers le 23 avril.

▫ **Parc éolien de St Paul du Bois** : la commune, située dans un rayon de 6 km du projet, est sollicitée pour participer au Comité de projet. Le conseil municipal décide de ne pas participer à ce groupe.

▫ **Commémoration du 8 mai** : la cérémonie avec le dépôt de gerbe est fixée à 11 h au Monument aux Morts.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée le jeudi 15 mai 2025 à 20h00.

Tableau 1 : Comptes Financiers Uniques 2024

COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2024						
FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT			VOTES
Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes	
36200 BUDGET COMMUNE						
1 146 045,16	866 675,17	279 369,99	1 182 718,90	808 144,42	374 574,48	11 pour 0 abstention 0 contre
Résultats antérieurs 2023		281 841,28			- 46 877,29	
Résultats clôtures 2024		561 211,27			327 697,19	
Reste à réaliser			0,00	820 051,00	- 820 051,00	
36203 BUDGET LA FONTAINE 2						
63 298,00	63 297,96	0,04	31 407,55	63 297,96	- 31 890,41	11 pour 0 abstention 0 contre
Résultats antérieurs 2023		0,00			- 31 407,55	
Résultats clôtures 2024		0,04			- 63 297,96	
36204 BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE						
2 306,59	1 786,48	520,11	1 750,00	0,00	1 750,00	11 pour 0 abstention 0 contre
Résultats antérieurs 2023		1 568,79			14 000,00	
Résultats clôtures 2024		2 088,90			15 750,00	
36205 BUDGET LE LYS						
37 521,55	37 521,55	0,00	13 075,00	37 521,55	- 24 446,55	11 pour 0 abstention 0 contre
Résultats antérieurs 2023		0,00			- 13 075,00	
Résultats clôtures 2024		0,00			- 37 521,55	

Tableau 2 : Affectation du Résultat de l'Exploitation de l'exercice 2024

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2024						
	Résultats CA 2023	Virement à la Section Invest. 2024 (1068)	Résultat de Clôture Exercice 2024	Restes à Réaliser 2024	Solde des Restes à Réaliser	Affectation du Résultat
Investissement	- 46 877,29		327 697,19	D = 820 051,00 R = 0,00	- 820 051,00	- 492 353,81
Fonctionnement	673 144,39	391 303,11	561 211,27			561 211,27
Affectation à l'excédent reporté en Recette de Fonctionnement (002)						= 68 857,46

Tableau 3 : Budgets Primitifs 2025

BUDGETS PRIMITIFS 2025	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
COMMUNE	1 218 238,46 €	1 218 238,46 €	1 464 500,86 €	1 464 500,86 €
LOTISSEMENT LA FONTAINE II	206 996,33 €	206 996,33 €	121 658,25 €	121 658,25 €
PHOTOVOLTAÏQUE	4 588,90 €	4 588,90 €	17 500,00 €	17 500,00 €
LOTISSEMENT LE LYS	88 210,55 €	88 210,55 €	123 992,10 €	123 992,10 €

Avis Municipal

Rappel : Bruits de Voisinage

Arrêté préfectoral du 4 juin 2024.

La tonte de pelouse et d'une manière générale, l'utilisation de matériel bruyant de jardinage ou de bricolage (tondeuse, tronçonneuse, bétonnières, et autres) doivent respecter des horaires précis.

- **Les jours ouvrables (du lundi au vendredi) de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.**
- **Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.**
- **Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

Pour rappel également **il est interdit de brûler les végétaux**, vous devez déposer vos végétaux à la déchèterie. **Seules les activités agricoles disposent d'une dérogation du 1^{er} octobre au 29 février.*



Surveillant de Baignade

Poste à pourvoir : la municipalité de Montilliers recherche un surveillant de baignade pour la période estivale du 9 juillet au 24 août 2025, pour une durée de 30 heures par semaine.

Diplôme BNSSA obligatoire pour ce poste.

La baignade est surveillée du mardi au dimanche de 14h à 19h. Vous pouvez adresser vos candidatures à la mairie par mail : mairie.montilliers@wanadoo.fr

Il est INTERDIT de se stationner sur les trottoirs, cela peut gêner la circulation des piétons et les contraindre à marcher sur la route, pouvant provoquer des accidents. Plusieurs places de parking sont prévues à cet effet dans la commune.

De plus bien respecter le sens de la circulation et ne pas emprunter les sens interdits sous peine d'amendes.

Collecte de bouchons Plastiques

Le conteneur de collecte des bouchons situé dans la cour du foyer des jeunes (*Place du Patronnage*), sera déplacé dans la cour de l'ancienne boulangerie afin d'éviter de récupérer des déchets autres que des bouchons. Cette collecte permet d'acheter du matériel pour les personnes en situation d'handicap.

Rappel, si vous souhaitez pique-niquer au fond du terrain de foot merci de bien vouloir réserver à la mairie. Tous ceux qui n'auront pas réservé, n'auront pas la priorité de l'emplacement.

Chèque Eau, vous rencontrez des difficultés pour régler votre facture ? N'hésitez pas à venir en mairie, Cholet Agglomération alloue une enveloppe pour faire face à ces imprévus.

Fibre optique

D'ici à 2028, la fibre optique aura remplacé définitivement le réseau ADSL. Pour les foyers non raccordés, veuillez contacter votre opérateur afin de prévoir votre raccordement avant 2028.

Bienvenue à Montilliers

Nouveaux arrivants

Vous êtes invités à vous présenter en mairie munis d'une pièce d'identité afin d'être inscrits sur le fichier de la commune. Cette démarche permettra de vous présenter notre commune, et de vous donner des informations pratiques (collecte des déchets, École, associations...).

OPAH-Ru

Depuis février 2023, un dispositif d'aides a été instauré afin d'accompagner les propriétaires, locataires et investisseurs dans la rénovation de leur logement situé **en centre-bourg de Montilliers**. Mis en place par Cholet Agglomération pour une durée de 5 ans, il donne accès à des aides financières importantes de l'ANAH, complétées par des subventions de Cholet Agglomération, du département de Maine-et-Loire. Les travaux éligibles sont les suivants :

- **Rénovation énergétique** (système de chauffage, isolation...)
- **Rénovation globale** (toiture et charpente, installation électrique...)
- **Adaptation pour un maintien à domicile** (barres d'appui, monte-escaliers, rampe d'accès...)
- **Ravalement de façades** (dans certaines communes uniquement).

A Montilliers, 23 ménages renseignés, 7 visites et 3 logements ont bénéficié des subventions. Sur l'Agglomération, il y a eu 639 ménages renseignés, 201 logements visités pour 57 dossiers de demande de subvention déposés.

Profitez-en aussi ! renseignez-vous auprès des conseillers d'Alter pour échanger sur votre projet de rénovation. Vous pourrez convenir d'un rendez-vous pour une visite de votre logement et évaluer les travaux pouvant être réalisés. Les conseillers réaliseront une étude personnalisée, neutre et gratuite de votre logement.

Alter Agence de Cholet : 83 avenue Léon Gambetta – 49300 Cholet. – 02.59.10.12.34

Opah.choletais@anjouloireetterritoire.fr

Permanences sur rendez-vous : à la mairie de Lys-Haut-Layon de 9h30 à 12h et de 14h à 16h – 1^{er} et 4^{ème} vendredi de chaque mois.

L'épicerie d'Armelle

L'épicerie ambulante d'Armelle sera présente sur la place de l'église **Tous les lundis de 9h30 à 10h30 et tous les mercredis après-midi de 14h à 15h**, avec des produits locaux.

A partir du 24 mai 2025, lancement officiel du jeu de piste Baludik, proposé en partenariat entre la commune de Montilliers et la ludothèque de Cholet Agglomération. A vous de jouer en téléchargeant l'application. (Cf flyer joint au flash).

France Services

Pour vous accompagner dans toutes vos démarches administratives des permanences France Services se déroulent le 1^{er} mercredi du mois, à la mairie. Il vous suffit de prendre RDV au centre socioculturel le Coin de la Rue au 02.41.75.42.70.



L'agence postale de Montilliers sera fermée du **mercredi 28 au samedi 31 mai inclus**. Les lettres et les colis en instances seront à récupérer au bureau de poste de Vihiers.

Vie Associative



Comité des Fêtes

Organise le **dimanche 4 mai 2025** en après-midi 2 courses cyclistes sous la direction du VCV (Vélo Club Vihiersois). Le 1^{er} départ est prévu à 13h30 et le second à 16h. le circuit est le suivant :

- Chemin des Bordages
- Chemin du Bois Brûlé
- Chemin de la Répételière

Départ et arrivée, Chemin des Bordages à parcourir 18 et 22 tours. Le comité des fêtes demande aux riverains qui auront besoin de sortir ou rentrer de (à) leurs domiciles de circuler obligatoirement dans le sens de la course afin d'assurer la sécurité de tous, et ceci de 13h00 à 18h30. Merci de votre compréhension.

Le président – François MAILLER.

Les Vieux Tracteurs du Lys

La fête annuelle des vieux tracteurs du Lys se tiendra le **dimanche 1 juin 2025**. Balade des tracteurs à partir de 9h. Diverses animations.

Restauration et buvette sur place.

Inscription pour participation avec tracteur 5€ repas inclus.

Contact au 07.68.39.75.82.



Club de l'Âge Heureux

Plusieurs Dates à retenir :

- **Jeudi 15 mai** : anniversaires des adhérents du 2^{ème} trimestre – salle Joly-Bourg à 14h.
 - **Jeudi 5 juin** : concours des 3 communes à Montilliers – 13h30 à la salle Joly-Bourg.
 - **Jeudi 12 juin** : pique-nique du club à 12h30 – salle Joly-Bourg s'inscrire avant le 22 mai auprès de Madeleine ou de Renée.
 - **Jeudi 19 juin** : jeux petite salle à 14h.
 - **Jeudi 26 juin** : pique-nique interclubs à Yzernay – pour ceux qui sont intéressés, vous adressez aux membres du bureau pour l'organisation.
- Petit rappel : pour les jeudis dans la petite salle, ceux qui sont intéressés par de nouveaux jeux peuvent les apporter.

Les membres du bureau.



Rev'Arts

Cette année, Rev'Arts interprètera la pièce « Le Professeur » d'Émilie Frèche. Comme pour les autres saisons, l'entrée sera gratuite avec la possibilité de faire un don au profit d'une association ou d'un particulier choisi par le conseil d'administration.

Nous vous donnons donc **rendez-vous au Parc de Tirpoil : le mercredi 25 juin, le vendredi 27 juin, le samedi 28 juin, le dimanche 29 juin, le mardi 1^{er} juillet et le mercredi 2 juillet**. La représentation du dimanche est à 17h et 20h30 pour les autres jours. Attention, une 7^{ème} séance vous sera proposée le **samedi 5 juillet à 17h à la salle du théâtre de St Paul du Bois**. Merci de regarder les affiches et flyers pour les réservations.

Au plaisir de vous retrouver.

Les membres du bureau.

Sports Loisirs section Palets

Depuis le 8 avril 2025, rendez-vous tous les mardis soir à 18h45 au fond du terrain de foot. La saison se termine le mardi 16 septembre. Vous êtes tous les bienvenus.

- **Concours Amical Gros Palets, le 5 juillet** – stade de Montilliers. 14h inscription, équipe : 1 sociétaire et 1 non sociétaire 2 € par joueur, 1 ticket de tombola offert. Début du concours à 14h30.

Ball Trap Montilliers : Samedi 14 juin 14h/23h - dimanche 15 juin 10h/22h avec un concours de palets le Samedi et Dimanche à 15h. Rdv au lieu-dit « Les Pains Bénits ». Restauration s/ place.



Montilliers Patrimoine

▪ Photos de classes d'école de Montilliers de 1930 à 2025 (nouvelle demande) :

Depuis plusieurs mois, nous demandons des photos de classe de Montilliers pour éditer un livre de souvenirs. Les photos commencent à arriver et nous vous en remercions. Nous vous rappelons que ce doit être les photos originales pour qu'elles soient plus nettes. Il nous manque néanmoins quelques décennies. Bien sûr, certaines années seront sans doute introuvables, mais on ne sait jamais

⇒ Les années 30 (31, 33, 36, 37, 38)

⇒ Les années 40 (41, 42, 43, 44, 46)

⇒ Les années 50 (52, 55, 56, 57, 58)

⇒ Les années 60 (65 et 69/70 filles)

⇒ Toutes les années 70.

⇒ Les années 80 (88, 89) ; 90 (97, 98, 99)

⇒ Les années 2000 (01, 02, 04, 06, 07, 08, 09)

⇒ Toutes les années 2010 jusqu'à 2017/2018, année où nous nous arrêterons puisque la première photo date de 1917/1918. Elles peuvent être déposées à la mairie sans oublier de mettre l'année, les noms des élèves (si possible) et leurs places sur la photo (sur une feuille qui sera jointe à la photo). N'oubliez pas d'écrire votre nom au dos de la photo). Un cahier d'émargement sera mis à disposition des personnes qui apporteront les photos pour y noter leur nom, adresse et quantité de photos prêtées. Celles-ci seront bien sûr rendues à leurs propriétaires une fois le livre terminé. Cela peut prendre un peu de temps car il y a beaucoup de photos sur près de 100 ans...

Nous vous remercions par avance de l'aide que vous apporterez à cette initiative.

Le bureau.



APEL École St Louis St Joseph

▪ Les beaux jours arrivent et nous commençons à penser à la kermesse de l'école.

Celle-ci se tiendra le **28 juin prochain à la salle MCL de Montilliers à partir de 14h**. Nous vous attendons nombreux pour venir encourager nos petits et grands écoliers sur scène. Différentes activités seront proposées pour cette nouvelle année et ainsi passer une après-midi conviviale en famille et/ou entre amis. Restauration (du soir) et buvette sur place avec au platine, les jeunes du foyer de Montilliers pour une fun soirée dansante.

▪ Vous avez sûrement entendu parler de la potentielle fermeture d'une classe à la rentrée de septembre 2025, choix émis par la DDEC. Nous avons besoin de vos voix pour nous faire entendre, si vous souhaitez signer la pétition pour émettre votre envie de garder une école avec un bon fonctionnement, voici le QR code ci-dessous ainsi que le lien. C'est un petit geste qui on espère peut tout changer."

<https://www.change.org/p/contre-la-fermeture-d-une-classe-%C3%A0-l-%C3%A9cole-de-montilliers>



ESM Football

▪ **Portes Ouvertes :** séances d'entraînements pour découvrir la pratique du foot pour les filles et les garçons. Pour les horaires rdv sur le site du club.

<https://www.esmontilliers.com/>

▪ **Joviale journée : Samedi 7 juin**

▪ **AG de l'ESM : Vendredi 13 juin à 19h au stade.**

La saison touche à sa fin mais il reste des matchs importants :

▪ **Dimanche 4 Mai :**

⇒ ½ finale Coupe de l'Anjou Féminine à Tiercé.

⇒ ½ finale Coupe des Pays de la Loire à Montilliers contre le Mans à 15h.

⇒ Autres dates à venir les finales départementales pour les U11, U11F et U13.

Bonne fin de saison à toutes et tous.



La Gaule Montéglésienne

La pêche est autorisée depuis **le 5 avril jusqu'au 29 juin** : les samedis-dimanches-lundis-mercredis et jours fériés ; et du **1^{er} juillet au 31 octobre 2025** tous les jours sauf le jeudi.

La carte sociétaire :

❖ Commune = 20 € ; hors commune = 30 €

❖ La carte à la journée = 5 €

❖ Gratuit pour les – de 14 ans

Les cartes seront en vente auprès de :

❖ Emile Guillet, 1 impasse de la Tannerie

❖ Pascal Mercier, 1 impasse de l'Abbaye

❖ A la mairie de Montilliers, aux heures d'ouverture du secrétariat.

EHPAD Le Prieuré

Besoin d'un coup de main à la maison ?

Nous Sommes là pour vous aider !

Changer une ampoule, remplir un dossier administratif ou bénéficier d'un portage de repas :

L'EHPAD vous propose des services d'aides à domicile, pensés pour faciliter votre quotidien. En complémentarité avec les services existants sur le territoire, dans le respect total du libre choix, avec un accompagnement personnalisé chez vous, et une réduction d'impôt allant jusqu'à 50%.

Renseignez-vous auprès de l'accueil de l'EHPAD.

(Cf flyer joint au flash).



Initiatives Emplois

Recrute des saisonniers viticoles H/F pour Ebourgeonnages. Débutant accepté. 18 ans minimum. Plus d'infos au 02.41.56.11.13 ou par mail :

Initiatives.emplois@orange.fr

Don du Sang

▪ Prochaine collecte **vendredi 16 mai de 16h à 19h30** – **salle MCL le Lys** – Montilliers. Venez nombreux. Prise de RDV : dondesang.efs.sante.fr

👉 Retrouvez Toute l'actualité de Montilliers sur l'application CityAll ; Facebook ; et sur le site Montilliers49.fr.

Pour les associations prochains articles à transmettre pour le flash info de Juillet/Août **avant le 15 juin 2025**.

EHPAD Le Prieuré

Activités Bien-être à l'EHPAD du Prieuré

Reprise en septembre 2025

pour la 3^{ème} année consécutive !

L'EHPAD le Prieuré vous propose plusieurs activités santé et bien-être ouvertes à toutes et tous :

▪ **Gym adaptée** – 110 €/an, horaires :

- Lundi : 9h – 10h
- Mardi : 9h – 10h
- Jeudi : 9h – 10h
- Jeudi : 10h30 – 11h30 pour la gym sur chaise

▪ **Ateliers mémoire** – 60 €/an – tous les 15 jours.

▪ **Yoga du rire** – 30 €/an – 1 séance mensuelle.

Bulletin d'inscriptions à retirer à l'EHPAD à partir du 2 juin 2025 et à retourner avant le 8 août 2025.

Séances découvertes gratuites :

- Yoga du rire : le mercredi 5 juin de 9h à 10h.
- Gym adaptée : lundi 16 juin de 9h à 9h45
- Atelier mémoire : mardi 17 juin de 9h à 10h.

▪ **Loto de l'EHPAD** : **dimanche 26 octobre 2025**.

ACA OAB ASSISTANCE DÉPENDANCE

Activités à destination des habitants de plus de 60 ans de la commune de Montilliers, au cœur de l'EHPAD du Prieuré

YOGA DU RIRE

Rire est bon pour la santé, venez faire le plein de positif !
Séance découverte le 5 Juin de 9h à 10h.

ATELIER MEMOIRE

Venez mieux comprendre comment fonctionne votre mémoire et comment la rendre plus efficace, et ce dans une bonne ambiance
Séance découverte : le 17 Juin de 9h à 10h

GYM ADAPTEE

Travaillez votre souplesse et votre équilibre pour prévenir les chutes. Séance découverte: le 16 Juin de 9h à 9h45

Inscription dès le mois de Juin pour l'année 2025/2026

▪ **Dates des Messes** : le dimanche 11 Mai à 10h à Montilliers, et le dimanche 22 juin à 9h30 à Cernusson.

Évènement à venir

🇫🇷 **La Commémoration du 8 Mai 1945** aura lieu ce jour à 11h. Dépôt de gerbe au Monument aux Morts, allocution suivie du verre de l'amitié à la mairie.

LES VIEUX TRACTEURS DU LYS

MONTILLIERS (49)

Entrée Gratuite

DIMANCHE

01 JUIN
2025



Balade des tracteurs à partir de 9h00



Divers animations



Restauration et Buvette

Inscription pour participation avec votre tracteur
5 € Repas inclus - Contact : 07-68-39-75-82